



Contexte : La « **Coopérative Numérique des Savoirs** » s'appuie sur le cahier des charges du Conseil Départemental du Pas-de-Calais et les valeurs de l'économie sociale et solidaire. Elle vise à lutter contre les inégalités, en particulier l'accès à l'éducation, en réponse aux constats alarmants : plus de 4 personnes pauvres sur 5 n'atteignent pas le baccalauréat et 81% des non-diplômés vivent dans la pauvreté. Ce dispositif repose sur un ancrage territorial fort, mobilisant les outils et partenaires locaux.

OBJECTIFS

Objectif général : Proposer un accompagnement personnalisé visant à renforcer la confiance en soi et l'estime de soi, tant sur le plan personnel que professionnel, à travers un parcours dynamique et des ateliers au choix. L'objectif est de rompre l'isolement et d'aider chaque participant à construire et réaliser son projet personnel et/ou professionnel.

Objectifs pédagogiques :

- Renforcer la confiance et l'estime de soi : Aider à surmonter les obstacles personnels et à développer des stratégies pour améliorer la confiance en soi.
- Rompre l'isolement : Encourager la participation active dans des ateliers et activités de groupe pour renforcer les liens sociaux et professionnels.
- Accompagner la réalisation du projet personnel/professionnel : Aider chaque participant à définir et structurer son projet, avec des outils pratiques pour sa mise en œuvre.
- Offrir une approche flexible : Proposer un parcours adapté aux besoins individuels, avec un suivi personnalisé pour ajuster les actions au fur et à mesure.
- Favoriser le développement personnel et professionnel : Développer des compétences et renforcer l'employabilité à travers des exercices pratiques et des mises en situation

INDICATEURS DE RÉUSSITE

Territoires concernés : CABBALR (51 apprenants évalués)

- 96% de satisfaction générale.
- 100% des apprenants estiment que les objectifs fixés lors de la signature du contrat ont été atteints ou partiellement atteints.
- 41% des apprenants ont obtenu au moins une certification au cours de leur formation.
- 49% des apprenants ont accédé à un emploi ou à une formation à l'issue de leur formation.

PUBLICS ET PRÉREQUIS

Public : Personnes en réinsertion professionnelle ou en quête de développement personnel, souhaitant renforcer leur confiance et construire un projet.

Conditions d'accès : être bénéficiaire du RSA ou jeune de moins de 26 ans.

Prérequis : aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La « Coopérative Numérique des Savoirs » propose un parcours flexible basé sur l'éducation permanente et un fort ancrage local, visant à lutter contre les inégalités sur le territoire du Bruaysis. Les participants bénéficient d'un accompagnement personnalisé avec des ateliers personnalisés et un crédit de 288 heures pour les soutenir dans leur développement personnel et professionnel.



CALENDRIER

Juillet 2023 à décembre 2025

DURÉE

Durée totale : 288h maximum

Durée hebdomadaire moyenne : 9h à 15h

LIEU(X)

Site APP AFP2i Bruay-la-Buissière

76 rue du Canada

62700 - Bruay-la-Buissière

TARIF(S) ET FINANCEMENT(S)

Prise en charge dans le cadre du Département du Pas-de-Calais et du FTJ.

ACCESSIBILITÉ



Référent handicap :

Guillaume BUCQUET - guillaume.bucquet@afp2i.fr

Possibilité de mise en place d'une prestation d'accompagnement

CONTACTS

Administratif et pédagogique :

Julie LECAT

• julie.lecat@afp2i.fr - 07 86 20 20 18

Alexia LEPILLER

• alexia.lepiller@afp2i.fr - 06 71 28 37 30

AFP2i

Atelier de Formation Personnalisée
et d'Insertion Individualisée

401 445 812 000 35

2 Rue Gustave Eiffel, 62000 ARRAS

Tél : 03 21 51 17 15 - Fax 03 21 51 94 51

afp2i@afp2i.fr

www.afp2i.fr

Dernière mise à jour : 8 avril 2025

CONTENUS

Les ateliers proposés dans le cadre de la « Coopérative Numérique des Savoirs » allient des sessions obligatoires et des ateliers à la carte, permettant à chaque participant de suivre un parcours personnalisé. Ils visent à renforcer les compétences, la confiance en soi et à soutenir le développement personnel et professionnel, avec des choix adaptés aux besoins et aspirations de chacun.

A – « Je m'engage pour agir » (ateliers obligatoires)

1. Atelier « Mes conseils emploi/formation » (60h) : Suivi personnalisé avec des conseils sur l'emploi et la formation, et un e-portfolio pour valoriser les compétences.
2. Atelier « Mes compétences numériques » (60h) : Parcours personnalisé pour l'autonomie numérique, avec certifications comme PIX et CLEA.
3. Atelier « Ma mobilité » (60h) : Diagnostic mobilité pour un parcours adapté aux besoins de transport et soutien à la passation du permis.

B – « Je choisis d'agir » (2 ateliers à la carte minimum)

1. Atelier « Je me découvre, je me réalise » (60h) : Développement de la confiance en soi et des soft skills.
2. Atelier « Je produis, je réalise mes compétences » (60h) : Réalisation d'un objet via le réemploi ou un projet pratique.
3. Atelier « Je m'exprime en détours créatifs » (60h) : Techniques d'expression orale et écrite, y compris podcasts et web TV.
4. Atelier « Je suis un citoyen responsable » (60h) : Thématiques d'écocitoyenneté, bénévolat et citoyenneté numérique.
5. Atelier « Je découvre les métiers ESS » (60h) : Découverte des métiers de l'économie sociale et solidaire avec un plan d'action formation/emploi.
6. Atelier « Je découvre mon environnement culturel » (60h) : Valorisation du patrimoine local à travers des projets créatifs.
7. Atelier « La fabrique à projets » (60h) : Participation à des projets collectifs ou défis territoriaux.

Partenariat territorial : Collaboration avec divers acteurs locaux pour soutenir les bénéficiaires.



VALIDATION

Modalités d'évaluation :

- RECTEC,
- Evaluation PIX

Certifications possibles :

- PIX,
- CléA,
- Apprenant Agile

Autre(s) validation(s) à la sortie de la formation :

- Attestation de formation



INSCRIPTION

Adresse mail : inscription@afp2i.fr

Fiche inscription : <https://www.afp2i.fr/page-503/inscription>